

Bruxelles, le 13 avril 2017

Belfius Auto Lease, pionnier de la nouvelle mobilité

Belfius Auto Lease a été sélectionnée par la Ville d'Anvers pour la réalisation, avec le concours de partenaires, de solutions intelligentes pour la mobilité dans le cadre du projet « Antwerpse Marktplaats voor mobiliteit ». Avec l'app Olympus en guise de solution de mobilité intelligente, Belfius Auto Lease a répondu à l'appel d'offre de « Slim naar Antwerpen ».

L'app Olympus Mobility propose différents modes de transport

L'app Olympus offre aux travailleurs une solution globale pour l'utilisation de différents modes de transport. Via cette application appelée MaaS (Mobility as a Service), les utilisateurs peuvent acheter des titres de transport pour un large éventail de modes de transport, dont le train, le tram, le bus ou le vélo partagé. De plus, les utilisateurs d'une voiture peuvent aussi payer leur parking avec cette app. L'employeur pourra ainsi gérer aisément le budget de mobilité par travailleur via une seule facture pour tous les moyens de transport utilisés. Pour les utilisateurs anversoïses, l'app Olympus sera disponible via une option de menu « Slim naar Antwerpen », spécifiquement axée sur les possibilités de transport à Anvers.

Olympus est la première app belge à offrir tous les modes de transports publics et partagés à la fois. De ce fait, les employeurs et les travailleurs n'ont aucun problème pour utiliser différents moyens de transport.

Avec l'app Olympus, Belfius Auto Lease assume sa responsabilité en matière de mobilité. Nous proposerons l'app Olympus tant aux entreprises dont les travailleurs ont un leasing automobile qu'aux autres.

Belfius Auto Lease a toujours voulu jouer un rôle de pionnier dans le domaine de la nouvelle mobilité, en proposant des solutions concrètes et globales aux employeurs et aux travailleurs. Cette initiative s'intègre parfaitement dans le concept Smart Belgium de Belfius Banque & Assurances visant à contribuer au développement d'une société durable et intelligente.

Évitement durable des heures de pointe

Tout jour ouvrable est marqué par deux périodes d'heures de pointe : le matin de 7 à 9 heures et le soir de 16 à 18 heures. On parle d'évitement des heures de pointe lorsqu'un véhicule motorisé (voiture personnelle, camion de livraison ou poids lourd) évite chaque jour un embouteillage lié à l'infrastructure pendant les heures de pointe, alors que ce véhicule passait encore par ce goulot d'étranglement durant la période précédant l'utilisation d'un mode de transport alternatif.

Les évitements structurels d'heures de pointe sont le nombre moyen d'évitements d'heures de pointe par jour ouvrable, calculé sur les 2 mois civils précédant une date préalablement déterminée.

Pour établir si des évitements structurels d'heures de pointe ont effectivement été réalisés et sont de nature structurelle, le prestataire de services doit proposer une méthode de vérification. La méthode de vérification enregistre les mouvements des véhicules des clients qui utilisent les services et elle surveille les changements dans les moyens utilisés, les heures auxquelles ils roulent ou le nombre de mouvements du véhicule. Le nombre d'évitements des heures de pointe est calculé sur la base des changements constatés.

<https://www.belfius-autolease.be/NL/Mobility/index.aspx>

Belfius Auto Lease est depuis longtemps active dans la promotion de modes de mobilité alternatifs (Railease, Bike Lease, Belfius E-Fleet) et entend à présent aller plus loin en offrant une gamme plus large de solutions. Olympus est la solution appropriée pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs. En outre, Belfius Auto Lease peut, grâce à ce système, centraliser l'administration des solutions multimodales et ainsi soutenir les clients, ce qui était toujours perçu comme un obstacle dans le passé.

Contact presse

Ulrike Pommée
Ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be
+32 2 222 02 57
www.belfius.com

